Numéro 300 - Mai 2018

Bulletin Communal

Tenneville

En bref

p.2 Jobs étudiants
p.6 Commémorations du 8 mai
p.9 Un nouveau Conseil des enfants
p.10 Bulletin communal : rétrospective
p.12 Ramassage de printemps dans nos rues
p.16 Les saisons de la photo de retour

Edito : Un anniversaire qui n'a rien d'anodin !

Nous avons le plaisir de vous proposer ce mois le 300ème numéro de notre Bulletin Communal. Ce mensuel est tellement ancré dans la vie de nos villages que nous le voyons arriver dans nos boîtes aux lettres sans surprise, et pourtant, son existence est loin d'être une évidence.

Si notre Bulletin communal fête sa 300ème édition, et donc presque 40 années d'existence, il le doit autant à une volonté politique communale d'informer au mieux le citoyen, mais aussi à un travail sans failles de notre personnel administratif.

Quelle belle idée ! Proposer, mois après mois, un bulletin d'information à destination du citoyen peut sembler aller de soi aujourd'hui, mais il n'en allait pas de même il y a 25 ans.

Les autorités communales de l'époque ont mis sur pied une formule qui s'est affinée au fil du temps mais qui a toujours eu le même objectif : faire le lien entre l'autorité communale et le citoyen, ainsi qu'entre les citoyens entre eux.

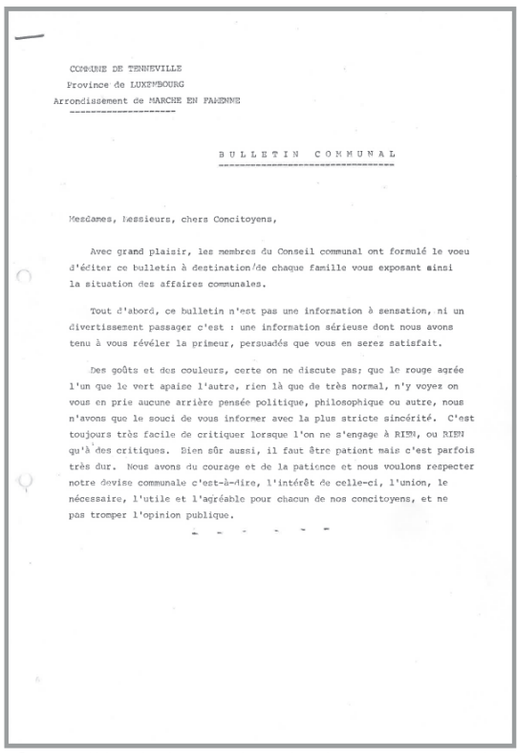

COMMUNE DE TENNEVILLE
Province de LUXEMBOURG
Arrondissement de MARCHE EN FAMENNE

BULLETIN COMMUNAL

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

Avec grand plaisir, les membres du Conseil communal ont formulé le voeu d'éditer ce bulletin à destination de chaque famille vous exposant ainsi la situation des affaires communales.

Tout d'abord, ce bulletin n'est pas une information à sensation, ni un divertissement passager c'est : une information sérieuse dont nous avons tenu à vous révéler la primeur, persuadés que vous en serez satisfait.

Des goûts et des couleurs, certe on ne discute pas; que le rouge agrée l'un que le vert apaise l'autre, rien là que de très normal, n'y voyez on vous en prie aucune arrière pensée politique, philosophique ou autre, nous n'avons que le souci de vous informer avec la plus stricte sincérité. C'est toujours très facile de critiquer lorsque l'on ne s'engage à RIEN, ou RIEN qu'à des critiques. Bien sûr aussi, il faut être patient mais c'est parfois très dur. Nous avons du courage et de la patience et nous voulons respecter notre devise communale c'est-à-dire, l'intérêt de celle-ci, l'union, le nécessaire, l'utile et l'agréable pour chacun de nos concitoyens, et ne pas tromper l'opinion publique.

Que d'évolutions depuis le tout premier exemplaire, publié au début des années 80. A l'époque, les bulletins sont tournés à la stensileuse, assemblés et agrafés manuellement par les agents communaux.

Cette décision, bien qu'elle ait un coût certain pour les finances communales, n'a jamais été remise en cause, preuve s'il en était besoin, de l'unanimité des avis sur la qualité de notre mensuel.

Quel bel outil ! Rares sont les foyers où le Bulletin Communal ne traîne pas sur la table du salon ou sur un meuble de la cuisine. Nous sommes peu nombreux à le parcourir de bout en bout, mais grâce à lui, nous ne ratons rien de la vie foisonnante des associations de notre Commune ; nous sommes au fait des grandes et des petites décisions du Conseil Communal ; nous en apprenons plus sur l'histoire de nos villages ; nous sommes sensibilisés aux grands défis collectifs. En feuilletant les pages d'un bulletin communal, c'est toute la vie de la commune qui défile devant nous.

Quelle aventure ! L'impression laser a remplacé la stensileuse, les outils de mise en page informatique se sont améliorés, mais la conception, l'élaboration et la diffusion de notre bulletin Communal continuent à représenter un travail important pour notre administration.

Au fil des numéros, de nombreux employés d'administration se sont penchés sur les pages de notre bulletin communal, compilant et collectant les informations, veillant à assurer la mise en page la plus agréable ou s'arrachant les cheveux sur les textes d'un échevin arrivant trop tard.

Fêter ce 300ème numéro du Bulletin Communal, c'est aussi remercier et rendre hommage aux membres de notre personnel qui, depuis 25 ans, travaillent à préserver et à améliorer cet outil que beaucoup de communes nous envient.

Nicolas Charlier,
Echevin

Jobs étudiants 2018

Tu es étudiant ? Tu veux travailler pendant les vacances d'été ? L'Administration communale te propose de travailler dans le cadre de travaux d'élagage/dégagement dans le domaine forestier.

Si tu es intéressé(e) et si tu as 16 ans minimum à la date de prise en cours du contrat, transmets ta candidature par courrier avant le 15 juin 2018 au plus tard à Mme Halkin à l'administration communale, route de Bastogne 1 à 6970 Tenneville (084 45 00 40).

Attention, seules les candidatures accompagnées d'une attestation Student@work représentant le nombre de jours de travail déjà prestés seront prises en compte (cette attestation peut être obtenue sur le site de www.student@work.be).

La priorité sera donnée aux étudiants ayant déjà travaillé dans le domaine forestier les années antérieures.

STUDENT AT WORK

Etat civil

Naissances
26/03/2018 Lou, fils de Samuël Guében et Paméla Radelet, de Tenneville

Mariages
31/03/2018 Laila Ankiz et Maxime Eschweiler, de Tenneville

Décès
23/03/2018 Joris Guy, veuf Strumelle Marie, de Laneuville-au-Bois
09/04/2018 Donie André, de Champlon

Contributions : service de permanence du SPF

Service Public Fédéral FINANCES
FISCALITÉ

A partir de mai commence la période de rentrée des déclarations. Vous avez quelques appréhensions ? Pas d'inquiétude, le SPF Finances met tout en œuvre pour vous simplifier la tâche le plus possible. Il existe plusieurs possibilités.

1. Vous recevez une proposition de déclaration simplifiée

Il s'agit d'une lettre contenant toutes vos données fiscales dont le SPF Finances a connaissance, ainsi qu'une simulation du calcul de votre impôt.
Vous recevrez peut-être votre proposition de déclaration simplifiée uniquement en ligne, via MyMinfin.be. C'est le cas notamment si vous avez rentré votre déclaration en ligne l'année passée.
Vous devez vérifier attentivement vos données.

Vos données sont inexactes ou incomplètes ? Vous devez en informer le SPF Finances. Vous pouvez modifier cette proposition via MyMinfin.be (Tax-on-web). Vous pouvez aussi compléter et renvoyer le formulaire de réponse. Le SPF Finances examinera vos nouvelles données, et vous recevrez votre avertissement-extrait de rôle avec le calcul de votre impôt.

2. Vous remplissez vous-même votre déclaration

Remplir votre déclaration facilement et rapidement ? Faites-le en ligne !

La déclaration en ligne offre plusieurs avantages : nombreuses données pré-remplies, aide au remplissage, traitement plus rapide de votre déclaration, estimation du montant de vos impôts avec optimalisation possible…

Pour ce faire, connectez-vous via MyMinfin.be. Vous accédez à Tax-on-web ainsi qu'à votre dossier fiscal personnel.

3. Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration ? Vous avez une question ?

⇒ Consultez les FAQ du SPF Finances (www.fin.belgium.be)
⇒ Adressez-vous au Contact center du SPF Finances, via le formulaire en ligne ou au 0257 257 57 (tarif normal - chaque jour ouvrable de 8 à 17 h).

Vous souhaitez faire remplir votre déclaration ? Les experts du SPF Finances vous aident volontiers entre le 2 mai et le 29 juin 2018.

Les experts assurent des permanences aux endroits suivants :

⇒ **Administration communale de Tenneville** : le jeudi 31/05/2018 de 9 à 12h30

⇒ **SPF bureau de taxation d'Arlon, Place des Fusillés :**
Pendant le mois de mai : tous les jours ouvrables de 9 à 12h
Pendant le mois de juin : tous les jours ouvrables de 9 à 15h

⇒ **SPF bureau de taxation de Bastogne, rue des Récollets 6 :**
Pendant le mois de mai : tous les jours ouvrables de 9 à 12h
Pendant le mois de juin : tous les jours ouvrables de 9 à 15h

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle permanence, même en dehors de votre région.

Attention : vous devez apporter votre carte d'identité. Vous venez pour une autre personne ? Apportez aussi une copie de sa carte d'identité et une procuration.

Venez de préférence le plus rapidement possible en mai pour éviter les longues files d'attente.

Pas encore reçu votre déclaration ? Inutile d'attendre, les experts du SPF Finances peuvent déjà vous aider.

WWW.FIN.BELGIUM.BE
FISCALITÉ • SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES .be

Conseil communal du 29/03/2018 : compte-rendu succinct

Absents et excusés : Mme Pascale Body-Duplicy et M. Alphonse Pirson

Le Conseil communal réuni en séance publique,
Le procès-verbal de la séance du 13.02.2018 est approuvé à l'unanimité.

Projet de loi sur les visites domiciliaires : motion

Considérant que ce projet de loi vise notamment à permettre aux forces de police d'entrer sans autorisation dans l'habitation d'une personne en séjour illégal ou d'un tiers qui l'héberge pour l'arrêter administrativement ;
Considérant que la personne qui héberge un étranger en séjour illégal ne commet pas une infraction ;
Considérant que le principe de l'inviolabilité du domicile est inscrit à l'article 15 de la Constitution. Cet article prévoit par ailleurs qu'une visite domiciliaire ne peut avoir lieu que dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle prescrit ;
Considérant que l'article 22 de la Constitution garantit à chacun le *droit* au respect de sa *vie privée* et familiale, sauf dans les cas et aux conditions fixés par la loi ;
Considérant qu'il est clairement établi que la loi permet déjà aux forces de l'ordre d'intervenir et de contrôler toute personne susceptible de porter atteinte à l'ordre public ;
Considérant que ce projet de loi est donc attentatoire au principe même de la démocratie et de la liberté individuelle ;
Le Conseil communal de Tenneville par 6 voix « pour » et 3 abstentions *(Mme Christiane Noël, MM. Vincent Borrey et Jean Pierre Vandingenen)*
invite le Parlement Fédéral à rejeter le projet de loi en question
invite le Gouvernement Fédéral à reconsidérer sa position au regard des différents avis émis
jusqu'à présent par le Conseil d'Etat, l'Ordre des Avocats, l'association syndicale de la
magistrature et les différentes associations citoyennes (CNCD, Ligue des droits de l'homme,
CIRE,...)
charge M. le Bourgmestre de transmettre cette motion à M. le Président de la Chambre,
à Monsieur le Premier Ministre, à M. le Ministre de l'Intérieur et à M. le Ministre de la Justice.

Ores - cabine électrique Quartier Renaquoi : bail emphytéotique et cabine électrique Rue Fagnoule.

Considérant que la SCRL ORES Assets sollicite la conclusion de baux emphytéotiques avec la Commune de Tenneville pour une cabine électrique sise au Quartier Renaquoi et une cabine électrique Rue Fagnoule;
Considérant que les baux sont consentis pour une durée de 99 ans prenant cours à la signature de l'acte authentique ;
Considérant que les baux seront consentis moyennant un canon de 990 €, représentant l'ensemble des redevances pour la durée du bail, payable en une fois lors de la passation de l'acte authentique ;
Considérant le caractère d'utilité publique ;
Décide :
Art. 1 : Approuve les projets d'actes de bail emphytéotique dressé par la Direction du Comité d'acquisition du Luxembourg
Art. 2 : L'emphytéose est constituée pour cause d'utilité publique ;

Modification de voirie : élargissement « Sur le bâtis »

Vu la demande de permis d'urbanisation de 7 lots, destinés à la construction d'habitations unifamiliales,
Considérant que le projet est situé en bordure d'une voirie communale « Sur le Batis », non reprise à l'atlas des chemins;
Considérant que la demande comporte une demande d'élargissement de voirie ;
Considérant que cet élargissement du chemin vicinal vise à permettre l'installation des équipements demandés (conduite d'eau, électricité, égouttage et filets d'eau) dans le domaine public avec pour objectif d'éviter pour les riverains les désagréments futurs liés aux travaux à effectuer sur ce réseau d'équipements ;
Décide à l'unanimité :
Art. 2 – marque son accord définitif sur la modification (élargissement) du chemin communal « Sur le Batis », en bordure de la parcelle cadastrée 1ère division, section B, n°798G ;
Art. 3 – la portion de parcelle d'une superficie de 2a 51ca sera cédée gratuitement à la Commune par le demandeur et intégrée au domaine public de la voirie ;

Cession gratuite à la Commune de Tenneville de deux parcelles : Consorts Dupont-Volvert-Hennuy

Considérant la proposition des propriétaires de céder à titre gratuit à la Commune de Tenneville les biens suivants, situés rue de la Falize à Tenneville, :
- Une chapelle pour une contenance de 20 centiares ;
- Un bois pour une contenance de 1 are 60 centiares ;

Décide à l'unanimité :
Art. 1 : Accepte la cession gratuite au profit de la Commune.
Art. 3 : La cession est réalisée pour cause d'utilité publique

Fabrique d'église Roumont : budget 2018

Approuve le budget modifié de l'exercice 2018 de la Fabrique d'église de Roumont.
Intervention communale ordinaire fixée à 1/5 de 9.099,82 soit 1.819,96 €.

Maison de la Culture Famenne-Ardenne : avenant à la convention de coordination culturelle

Vu la décision datée du 30 mai 2017 par laquelle le Conseil communal décide de poursuivre la collaboration avec la MCFA pour la durée du contrat-programme (2019-2023), par le maintien d'une affiliation ordinaire et le maintien du projet local de coordination culturelle sur les territoires de Tenneville et La Roche,
Considérant qu'il s'avère nécessaire d'augmenter le temps de travail dédié à la coordination culturelle afin de pouvoir affecter un temps plein à l'ensemble du projet,
Considérant que le nombre d'heures de travail est réparti pour moitié sur chacune des deux entités et que dès lors, un forfait de participation au projet est fixé à 19.000 € par Commune,
Décide :
1. d'approuver l'avenant n°1 à la convention de coordination culturelle du 04.12.2015
2. de fixer à 19.000 € la participation communale de Tenneville, qui pourra être adaptée en fonction de l'évolution du projet.

Aménagement d'un terrain synthétique : décision d'aménagement et approbation d'une convention-cadre entre les clubs de football et la Commune de Tenneville

Vu les négociations menées en 2017 entre la Commune de Tenneville et les clubs de la RES Champlon et de Tenneville Sports dans le cadre de l'aménagement d'un terrain synthétique,
Attendu qu'il est estimé qu'un terrain synthétique permettrait, sur une saison, d'accroître le temps d'entraînement de près de 30 %, ce qui serait particulièrement bénéfique pour les équipes de jeunes;
Attendu, par ailleurs, que ce nouvel outil renforcerait les synergies entre les deux clubs ;
Considérant que le site adéquat pour cet aménagement serait le terrain B de la RES Champlon ;
Attendu que les deux clubs ont marqué leur accord sur cette localisation ;
Attendu qu'il est primordial avant toute avancée dans le dossier de conclure une convention-cadre entre les clubs de football et la Commune de Tenneville afin d'établir les engagements de chacune des parties ;
Décide :
Art. 1 : de marquer son accord sur l'aménagement d'un terrain synthétique sur le terrain B de la RES Champlon pour autant qu'une subsidiation de la Région wallonne soit obtenue. Le financement serait de 75 % par la Région wallonne, de 7,5 % par la RESChamplon et le solde de 17,5 % par la Commune.
Art. 2 : d'approuver la convention-cadre entre les clubs de football à savoir la RES Champlon et Tenneville Sports et la Commune de Tenneville, telle que présentée.

Huis clos

Ratification dans l'enseignement

Ratifie à l'unanimité la décision du Collège communal du 21.03.2018 accordant une mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la retraite (type I) à Mme Vuidar Régine prenant cours le 01.09.2018

Nomination de deux institutrices primaires temps plein

DUFEY Céline : nomination définitive

Attendu que l'emploi est définitivement vacant,
Considérant que Melle Dufey se trouve dans les conditions de nomination et vu son état de services,
Procède au scrutin secret à la nomination dont il s'agit.
Il résulte du dépouillement que Melle Dufey Céline obtient 8 « oui »soit l'unanimité.
En conséquence, Melle Dufey Céline est nommée à titre définitif aux fonctions d'institutrice primaire, à raison d'un temps plein, à la date du 01er avril 2018.
Mme Bernadette Dufey-Simon, parente à un degré prohibé s'est retirée pour le vote de ce point.

DETROZ Laura : nomination définitive

Attendu que l'emploi est définitivement vacant,
Considérant que Melle Detroz se trouve dans les conditions de nomination et vu son état de services,
Procède au scrutin secret à la nomination dont il s'agit.
Il résulte du dépouillement que Melle Detroz Laura obtient 9 « oui » soit l'unanimité.
En conséquence, Melle Detroz Laura est nommée à titre définitif aux fonctions d'institutrice primaire, à raison d'un temps plein, à la date du 01er avril 2018.

Nomination d'une institutrice maternelle mi-temps

ACHENNE Noémie : nomination définitive à mi-temps

Attendu que l'emploi est définitivement vacant à raison d'un mi-temps,
Considérant que Mme Achenne se trouve dans les conditions de nomination et vu son état de services,
Procède au scrutin secret à la nomination dont il s'agit.
Il résulte du dépouillement que Mme ACHENNE Noémie obtient 9 « oui » soit l'unanimité.
En conséquence, Mme Achenne Noémie épse François est nommée à titre définitif aux fonctions d'institutrice maternelle, à raison d'un mi-temps, à la date du 01er avril 2018.

Commémorations patriotiques du 8 mai

Le 8 mai nous rappelle la victoire des armées alliées sur celles du régime des nazis qui dès leur arrivée au pouvoir dans leur pays en 1933 ont imposé l'idée que leur race était supérieure aux autres, et de ce fait, devait dominer l'Europe et exterminer d'autres races, avec pour conséquence, pour exemple, l'holocauste Juif.

En tant que président du Comité patriotique de Tenneville, c'est pour moi un devoir d'être l'interprète de la population entière en ces instants de commémoration de la victoire alliée.

73 ans sont passés et la mémoire ne doit prendre aucune une ride : 73 ans sont passés, mais ceux qui étaient jeunes en 1945, eux, ont appris, tandis que nous et surtout vous les enfants, devons promettre la pérennité : c'est-à-dire la continuation dans le souvenir. Mieux que jamais, en ce jour du 8 mai, les plus anciens d'entre nous revoient encore défiler des images qu'ils n'oublieront jamais de la monstrueuse machine de guerre nazie abattue, enfin, par la marche glorieuse des armées alliées. Mais pour battre ces Allemands, tant et tant de soldats, de résistants, de réfractaires, de citoyens ont offert leur vie sur cette route sanglante de la reconquête.

Combien d'hommes, de papas, de maris, de fils, de frères, n'ont-ils pas disparu dans de violents combats, lors de l'invasion de notre pays en 1940, et après, dans les furieux engagements de la résistance ; combien d'autres, enfin, n'ont-ils pas eu pour ultime univers les geôles sinistres de la captivité ou de la déportation, les images de ces camps de concentration dont on ne peut ignorer qu'elles atteignirent les sommets de l'horreur. Le mois de mai 1945 apporta au monde une délivrance, mais la joie prodigieuse des peuples libérés avait son amertume.

Nous devons savoir que, si la paix dans notre pays est solidement ancrée, cela est dû au courage et au sacrifice de tous ceux grâce à qui on peut prononcer le mot sublime : « LIBERTE ». Cette liberté est plus qu'un droit, c'est une obligation et nous, tous ensemble, les descendants de ces patriotes, nous devons faire en sorte que ces guerres-là ne reviennent jamais plus chez nous. Cette journée doit rester une journée de l'Espoir.

Je vais une nouvelle fois rappeler qu'il est important d'associer notre jeunesse à cette manifestation pour que vive le devoir de mémoire car nous comptons beaucoup sur eux pour continuer à combattre pour la Paix et la Liberté.

Aussi, plus que jamais, en souvenir de tous ces vrais patriotes décédés, nous disons merci à tous les soldats, prisonniers, résistants, réfractaires, encore en vie, et plus que jamais nous devons dire : « vive le Roi, vive la Belgique, vive la Liberté ».

Christian Georis

Le Conseil communal et les groupements patriotiques ont l'honneur de vous convier à participer aux cérémonies de commémoration du 8 mai.

Dépôt de gerbes aux monuments
9h45 à Champlon
10h00 à Laneuville-au-Bois
10h15 à Tenneville
10h30 à Cens
10h45 à Erneuville
11h00 à Journal
Les dépôts de gerbes dans les sections se dérouleront en présence d'une délégation de la Commune et des groupements patriotiques.

Messe solennelle de commémoration
pour toutes les sections à 11h15 à Journal.
A 12h, apéritif offert aux participants par l'Administration communale à la salle Au pré des Aulnes à Journal.

La Région wallonne ouvre ses portes à la Barrière Mathieu

La Région wallonne vous invite à venir découvrir le hall forestier de la Barrière Mathieu, le dimanche 6 mai prochain, de 10h à 17h.

A quoi sert la télémétrie ? Qu'est-ce que la chasse en poussée silencieuse ?

Au programme de cette journée : comptoir à graines avec présentation d'essences, cartographie, analyse du sol, martelage … autant d'activités qui vous seront dévoilées par des spécialistes de l'environnement !

Des balades guidées assurées par des forestiers et biologistes viendront encore enrichir ce programme. Celles-ci nécessiteront une préinscription au n° de téléphone 1718.

Les jeunes visiteurs ne seront pas oubliés et des ateliers spécifiques seront proposés : construction, pyrogravure ou bien encore découverte de la forêt à partir des 5 sens.

Mais aussi …

- Des activités à destination des enfants sont également prévues pour faciliter la visite des adultes ;
- Parking limité à proximité du bâtiment mais possibilité de se garer le long de la route ;

Le site est partiellement accessible aux PMR (pas les sanitaires). N'hésitez pas à solliciter de l'aide auprès des personnes de l'accueil si nécessaire;

Pour profiter au mieux des balades proposées, il vous est conseillé de bien vous chausser (bottines, bottes …)

Adresse du jour :
Hall forestier
Barrière Mathieu
6970 Tenneville

Wallonie service public SPW

D'autres sites de la Région wallonne vous ouvrent leurs portes. Consultez le programme ici : http://www.wallonie.be/fr/evenements/jpo/2018/journee-portes-ouvertes-du-spw-2018

Exposition sur les libellules à Champlon

Durant le mois de mai, le village de Champlon et divers commerces de la Commune accueilleront des expositions consacrées aux libellules.

Les libellules comptent parmi les insectes les plus élégants de nos zones humides. Inféodés à ces milieux, nous avons moins l'occasion de les observer dans notre environnement immédiat que les papillons par exemple.

Les espèces présentées dans ces expositions ont été observées sur les mardelles et mares de la Commune de Habay : le PCDN de Habay s'est, en effet, fixé pour objectif prioritaire de restaurer et d'entretenir ces habitats.

En vous promenant dans les zones humides de notre territoire, vous pourrez retrouver certaines de ces espèces mais aussi en découvrir d'autres !

L'exposition est proposée dans le cadre du projet Interreg VA Grande Région « Itinérance aquatique » dont le Parc naturel des deux Ourthes est partenaire. Egalement une collaboration avec le Syndicat d'Initiative Champlon-Tenneville, la MCFA La Roche-Tenneville et la Commune.

Plaines de vacances 2018 : A vos agendas

Les plaines de vacances organisées par l'administration communale et agréées par l'ONE se dérouleront :

⇒ du lundi 16 juillet au 27 juillet 2018 sur le site de l'école de Champlon. Au menu : animations sur un thème, excursions, jeux, bricolages, etc.

⇒ du lundi 30 juillet au 9 août 2018 au centre sportif de Tenneville. Au menu : multisports et psychomotricité.

Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé.

A bientôt.

Françoise PICARD
Coordinatrice de l'Accueil Temps Libres

	LES PLAINES D'ANIMATIONS
Quand ?	Du 16 /07 au 20/07/2018 Du 23 /07 au 27/07/2018
Pour Qui ?	**Pour les enfants de 2,5 à 12 ans**
Quoi ?	- Animations diverses sur un thème : bricolages, jeux divers, excursion, jeux à l'extérieur, … Les animations sont adaptées aux différentes tranches d'âge.
Où ?	Site de l'école de Champlon, Rue du Château, 1, 6971 Tenneville
Heures ?	Activités de 09 h 00 à 16 h 00 Garderie gratuite à partir 07 h 30 le matin jusque 17 h 30 le soir.
Prix ?	40 € par enfant par semaine. Une réduction de 5 € à partir du 2ème enfant de la même fratrie. ⚠ ***L'inscription n'est effective que lorsque le paiement est réalisé. Nous nous réservons le droit de supprimer l'inscription si le paiement n'est pas réalisé dans le délai***

	LES PLAINES SPORTIVES
Quand ?	Du 30/07 au 03/08/2018 Du 06/08 au 10/08/2018
Pour Qui ?	**Pour les enfants de 2,5 à 12 ans**
Quoi ?	Activités de psychomotricité pour les enfants de **2,5 à 6 ans** (la limite d'âge s'arrête aux enfants inscrits en 3ème maternelle en 2017/2018) - Activités multisports pour les enfants de **6 à 12 ans.** (piscine, basket, football, courses, ateliers divers, marche, …)
Où ?	Au centre sportif de Tenneville, Route Saint-Quoilin, 50, 6971 Tenneville
Heures ?	Activités de 09 h 00 à 16 h 00 Garderie gratuite à partir de 7 h 30 le matin jusqu'à 17h30 le soir.
Prix ?	40 € par enfant par semaine. Une réduction de 5 € à partir du 2ème enfant de la même fratrie. ⚠ ***L'inscription n'est effective que lorsque le paiement est réalisé. Nous nous réservons le droit de supprimer l'inscription si le paiement n'est pas réalisé dans le délai !*** ***Renseignements : Françoise PICARD 084/45 00 51 francoise.picard@tenneville.be***

Talon d'inscription pour les plaines de vacances 2018 :

UN talon d'inscription PAR ENFANT. MERCI
A remettre à Françoise Picard AVANT le 2 JUILLET 2018

Nom et prénom du chef de famille ou le tuteur :
Téléphone/ Gsm Parents :

Nom de l'enfant:
Prénom enfant:
Adresse :
Date de naissance de l'enfant:

Périodes d'inscription :
Date de l'inscription :

Signature des parents ou du tuteur :

Election du nouveau Conseil communal des Enfants

Ce jeudi 15 février 2018, le nouveau Conseil communal des enfants a été installé. Les 8 conseillers ont prêté serment devant l'Echevin Nicolas Charlier, le Directeur des écoles, les parents et les membres du Conseil communal « adultes ».
Les 8 élus sont :
Elsa Renwart (Bourgmestre des enfants jusqu'en octobre 2019), Valentine Hotton (Conseillère jusqu'en octobre 2019), Lucie Gillet (Conseillère jusqu'en septembre 2018), Clémence Gillet (Conseillère jusqu'en septembre 2018), Maël Ergot (Conseiller jusqu'en octobre 2019), Thomas Pierret (Conseiller jusqu'en septembre 2018), Marie Pierret (Conseillère jusqu'en octobre 2019) et Nicolas Pierret (Conseiller jusqu'en octobre 2019).
Nous souhaitons à ces enfants qui s'engagent dans la vie communale une vive réussite.

Picard Françoise,
Secrétaire du Conseil communal des Enfants

Accueil extrascolaire : programme du mois de mai

Date	Activités proposées de 14 h 00 à 16h30	catégorie d'âge
02/05/2018	Atelier culinaire	2,5 à 6 ans
	Activité sportive au centre sportif à Champlon "Bubbel foot" TENUE DE SPORT ET BASKETS EXIGEES !	6 à 12 ans
09/05/2018	Je fête Maman	2,5 à 12 ans
16/05/2018	Mon bouchon porte photo	2,5 à 6 ans
	Petit goûter printanier	6 à 12 ans
23/05/2018	Je bouge mon corps	2,5 à 6 ans
	Animation culturelle avec la MCFA La-Roche-Tenneville Atelier théâtre à la Maison de la Culture à Marche RETOUR A 16 H 00	6 à 12 ans
30/05/2018	Petits poissons de toutes les couleurs	2,5 à 6 ans
	Surprise pour Papa !	6 à 12 ans

<u>Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription :</u>

Talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance !

Nom :

Prénom :

Age :

Ecole de :

Adresse :

Téléphone :

Je dîne à l'accueil extrascolaire Oui - Non

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

Date :

Signature :

ATTENTION, le nombre de places est limité. En cas de désistement, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi). Merci.

300e numéro du bulletin communal

Le mensuel que vous tenez dans les mains est le 300e numéro du bulletin communal. C'est en effet en juin 1980, sous l'impulsion du Collège communal de l'époque, que le premier bulletin est distribué à la population. Il s'agit alors d'un semestriel composé de quelques feuillets dactylographiés présentant les services communaux et relatant les décisions du Conseil communal.

De son rythme semestriel en 1980, la revue devient trimestrielle en 1984 puis mensuelle en 1991, date à laquelle commence l'actuelle numérotation du bulletin.

En presque 40 ans d'existence, que de changements et évolutions apportés, au fil des éditions, que ce soit au niveau des rubriques ou au niveau du graphisme. Le bulletin a plusieurs fois fait peau neuve, comme vous pourrez le constater ci-contre. La dernière évolution en date a été de proposer une photo couleur à la une du bulletin chaque mois et de revoir complètement la présentation des pages intérieures. La mise en page du bulletin communal est actuellement réalisée à l'administration communale. Quant à l'impression, elle est confiée à la société Impribeau de Beauplateau.

Les différentes évolutions subies par le bulletin communal n'ont pas changé sa vocation principale qui est d'assurer une information fidèle de la vie de notre Commune auprès du citoyen. Il n'est d'ailleurs pas rare que ce soit ce dernier qui prenne la plume pour faire vivre ce cahier d'informations communales par la publication de compte-rendus dans divers domaines, du sport à l'histoire en passant par les manifestations culturelles, pédagogiques ou festives.

A l'heure des « fake news » et de la manipulation des données, le domaine de la communication communale est un domaine qui ne doit pas être négligé. C'est ainsi que le site internet communal a récemment été rénové et qu'il présente régulièrement de nouvelles actualités sur sa page d'accueil, en plus des informations administratives de base. Le bulletin communal est mis en ligne chaque mois et les anciens bulletins jusqu'à 2010 sont également consultables. La Commune de Tenneville n'est certes pas (encore) à l'heure du « hashtag » mais elle a toutefois pour souci constant de veiller à ce que les informations de base soient accessibles à tous. Et c'est notamment par le biais du bulletin communal qu'elle tente d'atteindre ce but.

Qu'on le consulte pour le compte-rendu du Conseil, le programme de l'accueil extrascolaire, celui du centre sportif ou encore l'agenda des groupements, il y a toujours une bonne raison d'ouvrir le bulletin communal. A l'heure de publier ce 300e numéro, nous ne pouvons que formuler un souhait : que vous, lecteurs et acteurs de la vie communale, n'hésitiez pas à nous contacter pour nous faire part d'une suggestion, d'une idée d'article, ou encore pour nous transmettre une photo. Car ce bulletin est le vôtre.

Toute l'équipe de la rédaction du bulletin communal vous souhaite une excellente lecture !

Le saviez-vous ?

Recherche photos
Dans la mesure du possible, nous essayons que toutes les photos publiées en une soient prises sur le territoire de la Commune. Amateurs de photographie, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés. Contact : leslie.bosendorf@tenneville.be

Mensurations
Un bulletin communal de 20 pages pèse 54 g. Il est imprimé à 1475 exemplaires et est déposé dans 1456 boîtes aux lettres dans la Commune.

Archives
Le solde non distribué est conservé à l'administration communale, qui archive les bulletins depuis le 1er numéro. Chaque exemplaire est également transmis à la Bibliothèque Royale de Belgique à Bruxelles pour dépôt légal.

Retour vers le futur
Se plonger dans les anciens bulletins communaux, c'est revivre l'actualité communale mais également l'histoire, de manière générale. Au fil des éditoriaux, le lecteur revit la chute de l'URSS, la disparition du Roi Baudouin, le drame de Julie et Mélissa, les attentats de Paris, etc. Heureusement, le contenu du bulletin vient souvent rendre le sourire au lecteur.

Bulletins spéciaux
Plusieurs éditions spéciales ont été publiées. Retenons le bulletin spécial de commémoration des 50 ans de la libération, publié en 1995, le numéro spécial 1914-1944-2014, ou encore le bulletin spécial « développement durable » édité en octobre 2015. Sans oublier les bulletins des aînés ou ceux entièrement rédigés par le Conseil communal des enfants, proposés en pages centrales.

Feuilletons à succès
En presque 40 ans d'existence, le lecteur a également pu se délecter de nombreux feuilletons littéraires, souvent à connotation historique, comme « Le secret du trésor de l'église Sainte-Gertrude », d'A. Collignon, « Au Pays Des Sabotiers » de Raymond Calozet, ou encore « Il était une fois Mochamps », de Christian Deroanne, pour ne citer qu'eux. Appel est lancé aux amateurs.

SUPPORTERS, TOUS À VOS KLAXONS !

Les matches de nos équipes de foot sont aujourd'hui encore annoncés à la fin du bulletin. De 1997 à 2003, ils étaient accompagnés d'une petite incitation à venir encourager les rossoneri et les bleu et blanc : « supporters, tous à vos klaxons ! »

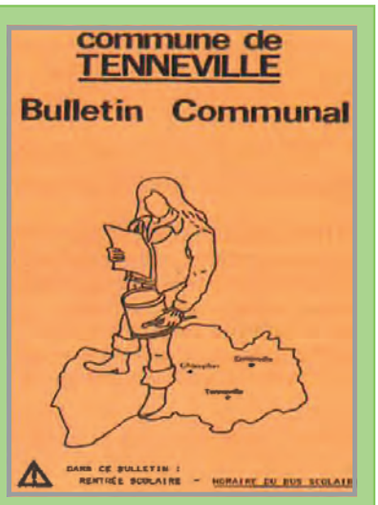

De décembre 1980 à juin 1988. 14 numéros. Dessin de José Pirlot. Impression polycopieur.

De mars 1989 à mai 1990.
4 numéros.
Impression polycopieur.

Début de la numérotation actuelle. De février 1991 (n°1) à juillet 1993 (n°28).
Impression polycopieur.

De septembre 1993 (n°29) à août 1995 (n°50).
Impression Impribeau.

De septembre 1995 (n°51) à mars 2003 (n°134).
Impression Impribeau.

D'avril 2003 (n°135) à février 2009 (n°198)
Impression photocopieur noir et blanc, puis couleur.

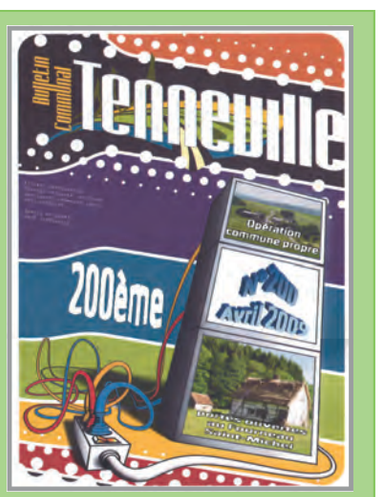

Numéro 200. De mars 2009 (n°199) à décembre 2010 (n°218) Photocopieur couleur. Infographie de Johan Laurent.

De janvier 2011 (n°219) à janvier 2014 (n°252). Impression photocopieur couleur.

Numéro 300.
Depuis février 2014 (n°253).
Impression Impribeau.

Grand nettoyage de printemps dans nos villages

Merci, Merci aux bénévoles qui chaque année, de plus en plus nombreux, se mobilisent pour rendre un peu plus dignes, plus propres et plus agréables à vivre, nos espaces de vies communs.

Je devrais en tant qu'échevin de l'Environnement et du Cadre de vie m'en réjouir mais le sentiment qui me traverse est plutôt celui du dépit, de la colère de voir qu'une telle opération, de nos jours, soit toujours nécessaire au regard des services proposés pour la gestion des déchets.

Le succès grandissant du Grand Nettoyage de Printemps prouve qu'il répond à une attente. Il est nécessaire de rappeler aux inciviques que l'époque de l'impunité est révolue et qu'il n'est plus acceptable que des déchets soient abandonnés dans l'espace public. Encourager le civisme et décourager l'incivisme doivent aller de pair !

Notre Commune agit également à vos côtés.

⇒ C'est dans cette optique que courant 2017, un agent constatateur est venu renforcer l'équipe communale. Possédant les compétences d'un agent de police judiciaire, il est chargé de sensibiliser, constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement.

⇒ 25 cendriers publics seront placés notamment aux abords des maisons de villages.

⇒ Rappelons les panneaux de sensibilisation mis en œuvre par un précédent Conseil communal des enfants. Ils sont toujours bien présents aux quatre coins de notre Commune.

⇒ L'intervention trop fréquente de nos ouvriers communaux pour réparer les incivilités, gommer les dépôts sauvages, …

⇒ La participation de nos équipes d'ouvriers à l'opération Be WAPP.

⇒ L'entretien des espaces assuré tout au long de l'année.

⇒ Les articles dans le bulletin communal et les affichages de sensibilisation.

D'autres pistes seront peut-être à envisager, telles l'acquisition d'une caméra permettant d'identifier et sanctionner sévèrement les jeteurs professionnels de canettes, bouteilles, … le long des voiries. Ou encore la mise en œuvre d'un outil permettant à tout citoyen de signaler et géolocaliser un dépôt sauvage pour une intervention de nos services dans les plus brefs délais.

Je vous invite enfin toutes et tous à rejoindre le mouvement pour l'opération 2019 ! Citoyens pour agir dans nos quartiers, écoles afin de mener des actions au sein des complexes, clubs sportifs et de jeunesse, amateurs de jogging pour un plogging (pratique qui consiste à ramasser des déchets lors des courses à pied),…

Gageons que les efforts consentis porteront leurs fruits, que la mise en œuvre d'une consignation généralisée de tous les contenants devienne réalité dans les plus brefs délais et que les moyens financiers colossaux mobilisés pour réparer les bêtises d'une minorité d'entre nous puissent être dévolus à meilleur dessein.

Au risque de me répéter, la propreté publique, c'est l'affaire de tous ! Les déchets sauvages ne sont pas arrivés là par hasard. Ensemble, montrons l'exemple et faisons bouger les mentalités !

Ludovic COLLARD,
Echevin

BILAN DE L'OPERATION 2018

L'opération Be WAPP 2018 aura mobilisé sur notre Commune plus de 40 citoyens répartis dans 12 équipes, auxquels il faut ajouter le personnel ouvrier communal.

Au niveau wallon, le bilan du Grand Nettoyage de Printemps 2018 est à nouveau impressionnant ! Au total, on estime que 28.658 sacs PMC et 35.768 sacs poubelles tout-venant ont été remplis de déchets sauvages ramassés par les 111.117 Wallons qui se sont mobilisés. A ce total de 365 tonnes de déchets sauvages, il faut ajouter le poids des déchets encombrants signalés par près d'un participant sur deux.

ON TROUVE DE TOUT DANS LA NATURE

Les bénévoles issus de notre Commune ont partagé leurs impressions suite à leur participation au Grand Nettoyage. Le constat est sans appel : trop d'individus utilisent encore la nature comme dépotoir.

Pneus, déchets de construction, sacs d'ordures ménagères, électroménager, meubles, bâches agricoles, barbelés, pot d'échappement, canettes pleines, ... *« Le constat le long des routes est toujours le même ... c'est la fête de la bière et du Redbull ! »*

Pourtant, pour tous ces déchets, il existe des solutions de collecte simples et efficaces : les recyparcs, des conteneurs à textile, les bulles pour les emballages en verre ou encore les ressourceries qui offrent même des services d'enlèvement à domicile…

PARMI LES MEILLEURS D'EUROPE EN MATIERE DE TRI DES DECHETS !

Plus de 97% de déchets recyclés. Le solde restant allant en Centre d'enfouissement technique.

Ces bons résultats sont notamment liés aux différentes filières de recyclage qui ont été créées ces dernières années notamment en Province de Luxembourg. La filière bois en 1992, frigolite en 2002, pneus en 2005, PVC en 2007, verre en 2011, plastiques rigides en 2017. Notons les autres filières destinées aux déchets verts, appareils électriques et électroniques, les lampes et néons, les huiles, des piles, cd et dvd, les cartons et papiers, les récipients à boissons…

Il va sans dire qu'au regard de ce service, facilement accessible et gratuit via les recyparcs, on s'étonne de voir des déchets abandonnés !

Les infos du Centre sportif

Prix du mérite sportif
Inscrivez vos sportifs, vos équipes ou vos bénévoles !

Pour la 6ème année consécutive, nous remettrons les prix du Mérite Sportif afin de mettre en évidence les sportifs de nos villages qui ont excellé dans leur discipline par leurs résultats sportifs remarquables ou leur attitude sportive exemplaire durant la saison 2017-2018. Ces prix seront remis lors d'une cérémonie officielle au Centre sportif le samedi 26 mai 2018.
Inscrivez sans tarder les équipes et/ou sportifs qui vous semblent mériter ce prix honorifique ! Les candidatures doivent être rentrées au Centre sportif pour le 10 mai au plus tard.

Règlement et formulaire d'inscription sur
www.centresportiftenneville.be/activités/méritesportif

Pour nos aînés

Voici les dates des cours pour le mois d'avril :
Sports raquettes (tennis de table, badminton) : 08 - 15 - 22 - 29 mai , de 10h à 11h
Yoga : 08 - 15 - 22 - 29 mai , de 11h à 12h
Tir sportif : 09/05 à 10h
Fit Gold (Gymnastique d'entretien) : 03 - 17 - 24 - 31 mai, de 18 à 19h
Pilates : 5 - 12 - 19 et 26 mai, de 9h30 à 10h30
PAF : 4 € la séance ou carte de 10 séance + 1 gratuite pour 40 €
Contact : Benoit Charlier 0498 24 97 80

CERCLE DE YOGA
« LE MATIN CALME »
Matinée de stage
Le lundi 21 mai 2018
(pentecôte)
De 9 à 12 h (accueil dès 8h30)
Centre sportif
Champlon-Tenneville
Animée par Daniel STEPHANY,
Professeur diplômé
reconnu par l'Adeps
Thème : «**Harmoniser le corps et l'esprit**»
Accessible à tous,
débutants ou initiés.
Apporter un tapis,
(une couverture et un petit coussin pour le confort)
Coût : 13 €
(collation et boisson offertes)

Pour tout renseignement et/ou inscription, vous êtes invités à contacter Béatrice Camus au 084/45 61 59 ou 0496 16 12 67 (de préférence après 19h)

Stages au centre sportif :
Eté 2018

De nombreux stages sportifs pour enfants et jeunes sont organisés par le Centre sportif durant les vacances d'été. Retrouvez le programme complet et le formulaire d'inscription sur le site internet www.centresportiftenneville.be.

Prix : 65 € (sauf tir sportif), 35 € si l'enfant ne vient que des demi-journées. 55€ pour les enfants suivants d'une même fratrie.
Horaire : Activités de 9h à 16h00. Garderie gratuite à partir de 8h et jusque 17h.
Clôture des inscriptions dès que le groupe est complet. Paiement à effectuer au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Inscription via le formulaire sur le site internet : www.centresportiftenneville.b

3e Biathlon de Printemps
Samedi 26 mai 2018
Carabine et pistolet à air 10 m - Cibles électriques Haring
« Run & Shoot » « Walk & Shoot » « Nordik Walk Rifle »
Carabine et pistolet

- 5x1 km de **course à pied** alternés avec 4 séries de tir (plombs limités – 5 impacts dans la cible)
- 5x500m de **marche** alternés avec 4 séries de tir (plombs limités - 5 impacts dans la cible)
- Nouveau : Marche Nordique – carabine (toutes catégories confondues).
- Par catégories. Age minimum : savoir tirer sans support

Avis aux marcheurs,
aux amateurs de course à pied
(JCPMF etc) et de Nordic Walking.

Les participants seront informés personnellement de leur heure de passage le 19 mai au plus tard. La participation à ce biathlon est **ouverte à tous et à toutes,** membres ou non d'une fédération de tir, à condition d'avoir suivi une séance d'initiation au tir à la carabine à air ou au pistolet à air (Séances d'initiation de « tir à la carabine » au Centre Sportif de Tenneville les mardis 17 - 24 avril, 8 -15 -22 mai à 20h).
Remise de prix. Carabines et pistolets à air, en cas de besoin, ainsi que cibles et plombs seront mis à la disposition des participants. Droits d'inscription : 6 €. Petite restauration.

Date limite d'inscription : dimanche 13 mai 2018
Règlement complet du biathlon du C.T. Tenneville consultable sur http//www.centresportiftenneville.be
Infos & inscriptions : Danielle STIEL-KIES 0498/836050 ou danielle.stiel@skynet.be

Le Cercle horticole de Sainte-Ode vous invite

Les membres du Cercle Horticole de Sainte-Ode invitent les habitants de Tenneville intéressés à les rejoindre. Plusieurs d'entre-eux connaissent déjà ce groupement de passionnés et ne manquent pas de participer à l'une ou l'autre de ses activités.

Cette année 2018 est celle du 15ème anniversaire du cercle, qui propose les activités suivantes :

⇒ Des conférences sur tout ce qui touche le jardinage, la décoration ainsi que les montages floraux pour les fêtes de Pâques et de fin d'année

⇒ Une bourse aux plantes en date du samedi 19 mai 2018 (même salle à Tillet) de 13.00 à 17.30 h. (Inscription gratuite)

⇒ l'abonnement à tarif réduit à la revue « Esprit jardin » 32.00 € pour 10 parutions au lieu de 45.00 € en achat individuel.

⇒ Un traditionnel voyage annuel de 4 jours (lire ci-contre)

Si vous souhaitez rejoindre le cercle ou participer à l'une ou l'autre activité, merci de contacter :
061/68 80 44 DEFECHE J. Président
061/68 81 23 FAÿS J-P. Trésorier
061/68 83 44 0478 / 22 97 04 HUBERTY J-M

Voyage annuel du cercle horticole

Jeudi 7 juin 2018 :
D'Amberloup vers Bellegem. Visite guidée de la brasserie Omer Vander Ghinste fondée en 1892 et toujours en activité. Visite du Planétarium 3D.

Vendredi 8 juin :
Visite guidée de l'Abbaye de Valloires à Argoules, aussi connue pour ses jardins conçus en 1987 par Gilles Clément. où trône l'un des plus vieux poiriers de France, planté en 1756. En après-midi, départ vers Le Tréport

Samedi 9 juin
Visite du château musée de Dieppe en Haute-Normandie. Découverte libre du « Parc du Bois des Moutiers » à Varengeville-sur-Mer en Seine Maritime. Passage par la petite localité de Veules-les-Roses, classée parmi les plus beaux villages de France.

Dimanche 10 juin
Découverte guidée de la ville d'Amiens. Découverte du village des vieux métiers d'antan et musée Motobécane de Saint-Quentin.

Le prix indiqué comprend le transport en autocar de grand luxe, la demi-pension (repas du 1er jour soir au 4ème jour avant le départ de l'hôtel), les services (chauffeur et guide durant tout le séjour) et les entrées aux divers lieux visités.

Réservation par payement sur le compte :
BE66 7512 0125 5943 au nom du cercle horticole.

Prix total par personne 580.00 € en chambre double -750.00 € en chambre simple.

Du basket au centre sportif

Le centre sportif pluricommunal de Tenneville accueillera la finale provinciale de Coupe Jeunes grands panneaux

Le dimanche 6 mai

Programme des matches :

10h00 : U14 Filles Arlon 2 - Rulles 2

12h15 : U14 Garçons Libramont - Habay A

14h30 : U19 Filles BCCA - Arlon

16h45 : U18 Garçons BCCA - Musson

A la découverte des saisons de la photo

Le lancement officiel des Saisons de la photo en Grande Forêt de Saint-Hubert 2018-2019 a eu lieu le vendredi 13 avril au Centre Marcassou à Champlon. La nature sauvage comme vous ne l'avez jamais vue.

Durant cette édition et jusqu'en avril 2019, découvrez plus de 480 photos nature exposées en plein air à travers 26 sites répartis sur les huit communes de la Grande Forêt de Saint-Hubert (Libin, Wellin, Tellin, Nassogne, Saint-Hubert, Libramont-Chevigny, Sainte-Ode et Tenneville).

Ces photos sont le travail de photographes animaliers et naturalistes, connus et reconnus dans le milieu de la photographie. Elles vous invitent à découvrir la Nature sauvage comme vous ne l'avez jamais vue. Mammifères sauvages, oiseaux, insectes, fleurs, arbres, paysages,... sont présentés à travers une sélection de clichés très esthétiques, parfois impressionnants, parfois attendrissants.

Un nouveau site à Ortheuville

Quatre sites d'exposition sont accessibles dans la commune, dont un nouvel emplacement à Ortheuville :

⇒ **Champlon, église** : les abeilles mellifères (Myriam Lefebvre)

⇒ **Laneuville-au-Bois (ancien cimetière)** : les collemboles (Philippe Lebeaux)

⇒ **Ortheuville, rue des Moulins :** le hibou des marais (Benoît Henrion)

⇒ **Tenneville, église** : la chouette chevêchette (Denis Simonin et Frédéric Renaud) et le harfang des neiges (Grégory Pol)

Le nouveau dépliant est notamment disponible à l'Administration communale. Vous retrouvez également toutes les infos sur www.lessaisonsdelaphoto.be

Des circuits auto-moto et vélo

Des itinéraires découverte pour auto-moto ainsi que des circuits vélo ont été conçus. Ils sont consultables sur www.lagrandeforetdesainthubert.be > Promenades à la carte, et téléchargeables sur l'appli Sity-Tour.

Des évènements

En complément des expositions permanentes, les Saisons de la photo en Grande Forêt de Saint-Hubert proposent un calendrier d'évènements sur le thème de la Nature sauvage et de la photographie. De nombreuses animations, organisées tout au long de l'année 2018, vous permettront de prolonger votre découverte de la nature.

L'inauguration de l'opération « Les saisons de la photo » a eu lieu au centre Marcassou.

Bloquez déjà la date du 31 août : « Quand la nuit se révèle… »

Quand la nuit s'installe, les histoires sont nombreuses à raconter… Et si vous profitiez de cette soirée pour vous laisser guider au fil d'une promenade dédiée à l'obscurité ? D'une halte à l'autre, découvrez cet autre monde de la nuit (histoire contée, vie, faune, observation des papillons de nuit et de la voie lactée…).

A Laneuville-au-Bois.

Départ du premier groupe à 19h30.

Participation gratuite, inscription obligatoire : 0497 90 67 10 (Groupe Nature Tenneville).

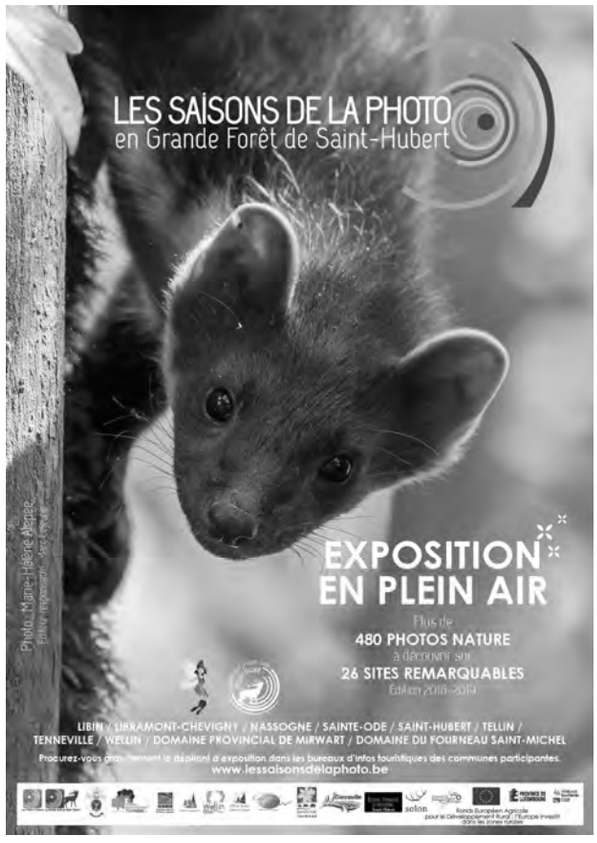

Des voitures de collection par centaines attendues à Champlon

Le rassemblement international Simca se tiendra du 10 au 13 mai 2018 en Forêt de Saint-Hubert. Un millier de personnes, passionnées par ces mécaniques dont les origines remontent à 1934, est attendu à Libramont.

Organisé tous les deux dans un pays d'Europe, ce grand rassemblement fera donc son retour en Belgique, où il fut organisé en 2010 à Bastogne et en 1990 à Heist-op-den-Berg.

Photo Jean Dumont

La Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert, la Maison de la Randonnée - GTA Belgique et la Grande Forêt de Saint-Hubert s'associent avec les Syndicats d'Initiative / Office du Tourisme locaux à l'évènement, pour proposer une balade touristique « sur les traces de la Route des Forêts » le samedi 12 mai.

L'itinéraire de La Route des Forêts a été spécialement adapté dans une formule plus courte (113 km au lieu de 191 km) au départ de Libramont. Il sera ponctué de trois haltes dans les communes de Saint-Hubert, Tenneville et Sainte-Ode. Différentes animations seront proposées (restauration, ambiance musicale,…).

Le samedi 12 mai vers 11h30 au Centre Marcassou

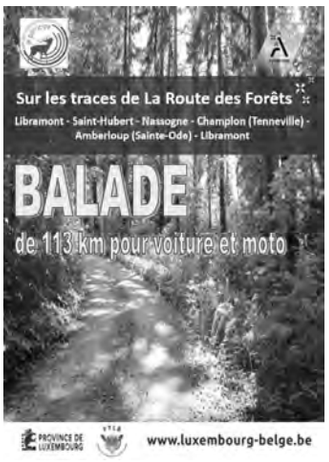

Le road-book décrivant cet itinéraire inédit sera disponible gratuitement après l'évènement auprès des différents partenaires.

Le Syndicat d'Initiative Champlon-Tenneville, partenaire de l'évènement, vous invite à venir admirer ces ancêtres au Centre Marcassou à Champlon. Les premières voitures seront attendues vers 11h30.
Autres horaires à titre indicatif : vers 10h30 sur le parking 1 au Fourneau Saint-Michel (Saint-Hubert), vers 13h sur la place Sainte-Mère-Eglise à Amberloup (Sainte-Ode), vers 15h sur la place communale à Libramont. Info : 061/61.30.10

Petit bout d'histoire : La Route des Forêts

La Route des Forêts est une route touristique pour auto, moto, vélo. L'itinéraire invite à la découverte de sites touristiques majeurs de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

Créée il y a plus de 50 ans, cette route a été redessinée par la Maison de la Randonnée – GTA Belgique en collaboration avec les organismes touristiques régionaux.
A l'origine, la route comptait 80 km pour s'étendre ensuite à une plus grande région sur 191 km.

Aidants proches : séances d'information

Vous aidez un conjoint, un parent, un enfant, un voisin… malade, accidenté, atteint d'un handicap ou tout simplement vieillissant…

L'antenne Aidants Proches Luxembourg vous propose des **séances d'informations à Arlon**.
Ces séances sont totalement gratuites et ouvertes à toute personne qui en fait la demande. La fréquentation régulière des séances n'est pas obligatoire.

Les premiers thèmes abordés sont :

Ma place d'aidant proche : s'identifier en tant qu'aidant proche et comprendre mon rôle. **(08/05/18 de 14h à 16h30)**

Les services à disposition des aidants proches : demander et accepter de l'aide, mettre en lien mes besoins et les aides existantes. **(07/06/18 de 14h à 16h30)**

La santé de l'aidant proche : questionner son état de santé, les signaux d'alertes, mes limites et mes besoins. **(06/09/18 de 14h à 16h30)**

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS PAR CE PROJET ?
VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS ?
VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?
CONTACTEZ-NOUS !

Héloïse Goffette (asbl Aidants Proches) :
0468/38.33.04 – helosie.goffette@aidants.be

ACTIVITES DE TENNEVILLE CULTURE

Erneuville : dates à retenir

Samedi 30 juin
Dès 14h - Tournoi de volley
Bal – Entrée gratuite avant 23h
Dimanche 1 juillet
Dîner - Jambon à la broche
Après-midi familiale
Dès 20h - Blind test

Mardi 3 juillet
Bal des enfants
Traditionnel bal de clôture animé par Michel Meyer
Plus d'informations prochainement…

Date à retenir

Dimanche 24 juin dès 11h : l'enfance en fête

Journée dédiée à l'enfance organisée par les deux comités de parents, en remplacement des traditionnels barbecues de fin d'année. L'enfance, l'espoir, l'entraide et la solidarité seront les mots d'ordre du jour.

Au programme : Barbecue à 11h, animations (concerts, grimages, jeux en bois, etc) et à 17 h : concert de Thibault.

Les bénéfices de cette journée seront intégralement versés à l'association AEC (aide aux enfants cancéreux).

Nous comptons sur vous !

Football : les matchs de nos équipes premières

01-05-2018 15:00 LIBRAMONT CHAMPLON A
06-05-2018 15:00 CHAMPLON A ETHE A

01-05-2018 15:00 CHAMPLON B BRAS
06-05-2018 15:00 CHAMPLON B GIVRY B
13-05-2018 15:00 CHAMPLON B STE MARIE-WID.

01-05-2018 15:00 WINALOISE TENNEVILLE
06-05-2018 15:00 TENNEVILLE AYE
13-05-2018 15:00 NASSOGNE A TENNEVILLE

Dates à retenir

Marchés de terroir des Deux Ourthes

Jeudis 12 juillet et 9 août

Vous êtes artisan ou artiste et vous souhaitez vendre ou faire connaitre vos créations ? Exposez aux marchés de terroir ! Contactez l'ADL au 084/45 00 54 ou adl@tenneville.be

Voici le « jumelage » du mois composé uniquement de noms de villages, par J.-M. Docquier.

CENS AL'HEZ ALLE HAACHT DAMME OUR
MAFFE FY AISNE HEYD
ETHE HAN CORDEMOIS ZELE AVE ANS
MARILLES HEID

Solution : Sans aller à l'acte d'amour ma fille ainée est encore demoiselle avant s'marier

Le calendrier des manifestations

Mai

Jeudi 3 mai 3x20 Tenneville
Vendredi 4 mai Marché fermier
Mardi 8 mai Commémorations patriotiques
Samedi 12 mai Pétanque RES Champlon - Rallye Simca
Dimanche 20 mai Brocante rue de la Forge
Samedi 26 mai Conférence au centre sportif

Permanence des contributions à la maison communale :
Jeudi 31/05 de 9 à 12h30

Le parc à conteneurs sera fermé :

Mardi 1er mai
Jeudi 10 mai
Lundi 21 mai

AIVE

Ramassage papiers-cartons : Samedi 5 mai 2018
ATTENTION : veuillez déposer vos papiers-cartons avant 9h devant votre habitation.
Les groupements ne peuvent garantir le ramassage des dépôts effectués après 9h.
Le ramassage sera effectué par la RES Champlon

Nos écoliers à la découverte de l'eau

Les élèves de première année de l'école de Tenneville ont participé aux Journées Wallonnes de l'eau.

Au départ d'une activité en classe, nous avons découvert :
- Les 3 états de l'eau
- Le cycle de l'eau
- Les utilités de l'eau

Le lundi 19 mars, nous sommes allés au fourneau Saint-Michel. Nous avons appris qu'autrefois il n'y avait pas d'eau dans les maisons. Il fallait aller chercher l'eau au puits. Un sourcier indiquait l'endroit où creuser.

Les dames allaient laver le linge au lavoir, les machines à laver n'existaient pas encore.

Nous nous rendons compte que l'eau est précieuse et que nous avons beaucoup de chance d'en avoir chez nous.

Les premières primaires

Tenneville

Ardenne

Parc naturel
DES DEUX OURTHES

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Echevin, rue de la Chapelle 20 à 6972 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : Leslie Bosendorf - leslie.bosendorf@tenneville.be - 084 45 00 53
Pour publication, prendre contact pour le 10 du mois précédent.
Abonnement postal (hors commune de Tenneville) : 084 45 00 40
Impression : Impribeau - Beauplateau (Sainte-Ode)
Photo couverture : photo d'Annie Lebeau